

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17/12/2021	17/12/2021	2021 - 502

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SAS ROBERT 2

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Thibaut LEFLAIVE

RCS / SIRET

4	0	7	9	4	6	0	8	6	0	0	0	3	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39.b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'art R111-22 CU ou l'emprise au sol est au sens de l'art R*420-1 CU >10 000m ² .	Terrain d'assiette d'une surface cumulée de 50 287 m ² .
41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Extension et aménagement du parking en sous-sol portant la capacité à 297 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en des travaux de construction d'extension du centre commercial OCEANIS situé le long de la RN1 sur les parcelles 1428 et 1429 cumulant une surface d'environ 50 287m².

Il consiste en la réalisation de bâtiments dédiés à la mise en place d'un centre Norauto, l'augmentation de la salle de vente de l'hypermarché et de la surface commerciale, l'aménagement d'un parking souterrain et d'une voirie de desserte au sud ainsi que d'aménagements paysagers (plantation, espaces verts).

Aucuns travaux de démolition ni de défrichage ne sont prévus.

Le projet prévoit la mise en œuvre de bassins de rétention des eaux pluviales permettant de compenser l'imperméabilisation générée au niveau des parcelles de projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise l'extension du centre commercial OCEANIS par :

- 1000 m² côté nord avec mise en place d'un centre Norauto
- Environ 4000 m² côté sud avec agrandissement de la salle de vente de l'hypermarché et de la surface commerciale, et mise en place d'un parking souterrain et d'aménagements paysagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les différentes phases des travaux seront celles d'un chantier de construction classique :

- Préparation du chantier : piquetage du projet de travaux, installation du chantier;
- Terrassement mécanique du sol afin de créer les bâtis et VRD ;
- Création de bassins de rétention en vue de la rétention des eaux pluviales ;
- Réalisation des fondations ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de second œuvre ;
- Réalisation des VRD : Réalisation de fondation de chaussées et pose de réseaux ;
- Aménagements extérieurs paysagers et espaces verts ;
- Livraison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet visant l'extension d'un centre commercial, en phase exploitation les parcelles d'accueil seront occupées par les nouvelles constructions à visée commerciale, la voie d'accès, le parking souterrain et seront ponctuées d'aménagements paysagers.

Les eaux usées seront renvoyées vers le réseau public existant.

Deux bassins de rétention seront créés afin de compenser l'imperméabilisation de la zone en cas de pluie et assurer la gestion des eaux pluviales.

Ils seront de type aériens et enherbés (dimensionnés pour la pluie décennale) et seront entretenus régulièrement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration Loi sur l'eau (rubriques 2.1.5.0 Rejets eaux pluviales et 3.2.2.0 Installations dans le lit majeur d'un cours d'eau)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Extension côté nord avec mise en place d'un centre Norauto	1000 m ²
- Extension côté sud avec :	
- Agrandissement de la salle de vente de l'hypermarché Euromarché de 3100 à 4795m ²	1695 m ²
- Aménagement d'un parking en sous-sol	297 unités de stationnement
- Agrandissement de la surface commerciale au rez-de-chaussée	1058 m ²
- Agrandissement de la surface commerciale du mail	734 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit Gaschette
97231 LE ROBERT (MARTINIQUE)

Coordonnées géographiques¹

Long. 60° 56' 21" W Lat. 14° 41' 08" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le centre commercial a fait l'objet d'un permis de construire PC n° 97222 02BR054 et de plusieurs permis modificatifs successifs (n°97222 15BR089 / n° 97222 16BR073 / n°97222 18BR010).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Robert
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection du monument historique inscrit "Habitation Gaschette" : il s'agit d'un élément d'architecture agricole partiellement inscrit par arrêté du 31/12/1992.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRN de la commune du Robert</p> <p>Le PPRN de la commune du Robert a été prescrit par arrêté préfectoral n°01-465 en date du 12 février 2001 et approuvé par arrêté préfectoral n°040310 du 06 février 2004. Révision prescrite par arrêté préfectoral n°11-03174 du 19 septembre 2011.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux excédentaires liés aux opérations de terrassement régalez sur place (aménagements paysagers potentiels) sinon évacués vers une filière de traitement adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de remblais dans le cadre des éventuels aménagements paysagers seront réutilisés des matériaux de terrassement du projet autant que possible.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet est situé à distance notable des zones naturelles à enjeu réglementaire ou d'inventaire et des corridors écologiques. Il entraîne la consommation d'habitats artificialisés à dominante anthropique limitant d'autant les risques d'impact sur la faune et la flore. En phase chantier, le projet entraînera des MES, des nuisances sonores ponctuelles : des mesures spécifiques pourront être mises en place (balisage et éloignement aux ravines au nord et à l'est du projet).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé en secteur urbain à dominante anthropique (bordure de RN1, centre commercial)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui : aléa liquéfaction fort, aléa mouvement de terrain nul à faible, aléa inondation moyen et fort (au droit d'une ravine "Moulin à vente" à ce jour inexistante). Zonage réglementaire jaune et orange/bleu au droit de la ravine désormais inexistante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les matériaux et engins de chantier nécessaires seront acheminés par camions qui emprunteront ponctuellement la RN1. Les engins de chantier se déplaceront sur la zone de projet. Le cas échéant, les matériaux excédentaires seront acheminés jusqu'au centre de traitement par camion, induisant des rotations de camions lors de la phase chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les opérations de terrassement et de construction seront sources de bruit lié à l'utilisation et circulation des engins de chantier. Le risque de nuisances sonores en phase chantier est limité par le recours à des engins répondant aux normes en vigueur en matière de bruit et par la durée limitée du chantier. En phase exploitation, les émissions sonores seront négligeables (ambiance sonore relevant de l'ordre du bruit ambiant : circulation des occupants et usagers des surfaces commerciales créées).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les opérations de terrassement et de construction seront ponctuellement source de vibrations en phase chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés autant que possible en période diurne, limitant ainsi toute source préjudiciable d'émission lumineuse. En phase exploitation, les émissions lumineuses seront négligeables puisque liées au fonctionnement, à la sécurité du site (parking notamment) ou encore à l'éclairage des enseignes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le trafic d'engins sera source de rejets (gaz d'échappement) dans l'air. Les travaux de terrassement et construction engendreront également des émissions de poussières mises en suspension. Ces rejets seront non constants et non continus considérant le caractère temporaire du chantier. En phase exploitation les rejets dans l'air seront liés aux gaz d'échappement de véhicules circulant au niveau des voiries et aires de stationnement créées.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux pluviales captées dans le milieu naturel récepteur final (exutoire : ravine sans nom).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents émis par le projet concernent uniquement les eaux usées en phase exploitation, qui seront renvoyées vers le réseau de collecte des eaux usées public et traitées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : - Déchets potentiellement produits en phase chantier : béton, briques, mélange bitumineux, terre, cailloux, chutes de bois, plastique, PVC, matériaux d'isolation, emballages, produits de revêtement... - Déchets potentiellement produits en phase exploitation : cartons, emballages, déchets ménagers des usagers des surfaces commerciales stockés dans des bennes à ordures sur site et collectés par réseau de ramassage. Aucun déchet dangereux ne sera produit.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que situé dans le périmètre de protection de l'Habitation Gaschette, le projet s'implante dans une zone commerciale déjà mise à distance de ce monument historique par le biais de la RN1. Aucun impact sur le patrimoine bâti architectural et paysager n'est attendu.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone d'urbanisation future au Schéma d'aménagement régional (SAR) de Martinique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'incidence du projet sur la ressource en eau (gestion des eaux pluviales notamment) devra être pris en compte tenant compte du centre commercial existant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principaux effets négatifs attendus et les mesures ERC prévues sont :

- L'imperméabilisation du sol généré en phase exploitation :
=> Mise en place de bassins de rétention des eaux pluviales.
- La production de MES dans les eaux superficielles en phase chantier liée aux terrassements :
=> Balisage de l'emprise chantier et délimitation avec marge d'évitement des secteurs à préserver (ravine Gaschette notamment et sans nom).
- Les bruits en phase travaux :
=> Le chantier respectera les dispositions de l'article R1334-36 du code de la santé publique sur le bruit de chantier.
- Le risque de pollution :
=> Gestion et évacuation des déchets générés lors de la phase chantier.
- La production d'eaux usées en phase d'exploitation :
=> Raccordement au réseau d'assainissement collectif.
- Le risque de perception depuis les axes structurants du paysage :
=> Mise en place d'aménagements paysagers pour limiter les perceptions sur le projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe en zone fortement urbanisée. Les parcelles d'accueil ne sont concernées par aucun zonage de milieu naturel sensible. Hormis le périmètre de protection du monument historique partiellement inscrit « Habitation Gaschette », elle se situe en dehors de tout zonage relevant du patrimoine paysager/architectural. Les principaux enjeux (gestion des eaux pluviales, eaux usées, risque naturels inondation/liquéfaction/séisme/mouvement de terrain) seront traités dans le cadre de dossiers spécifiques (Permis de construire, Dossier Loi sur l'eau notamment) qui permettront d'assurer leur bonne prise en compte en phase travaux et exploitation. Par conséquent, la réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

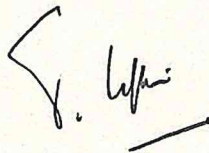
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

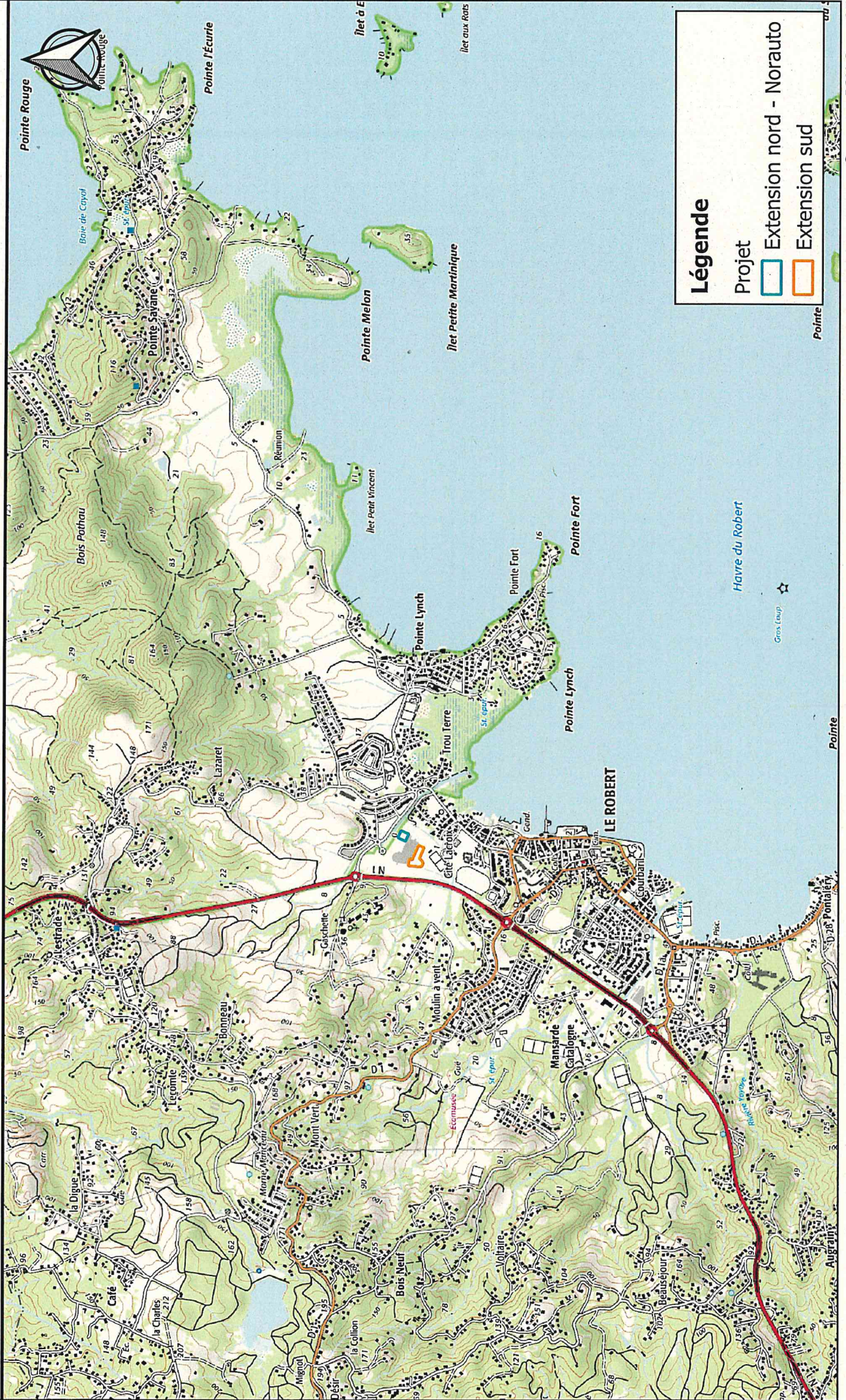
Fait à LE LAMENTIN

le, 14/12/2021

Signature



Plan de situation du projet 1:25000



Légende

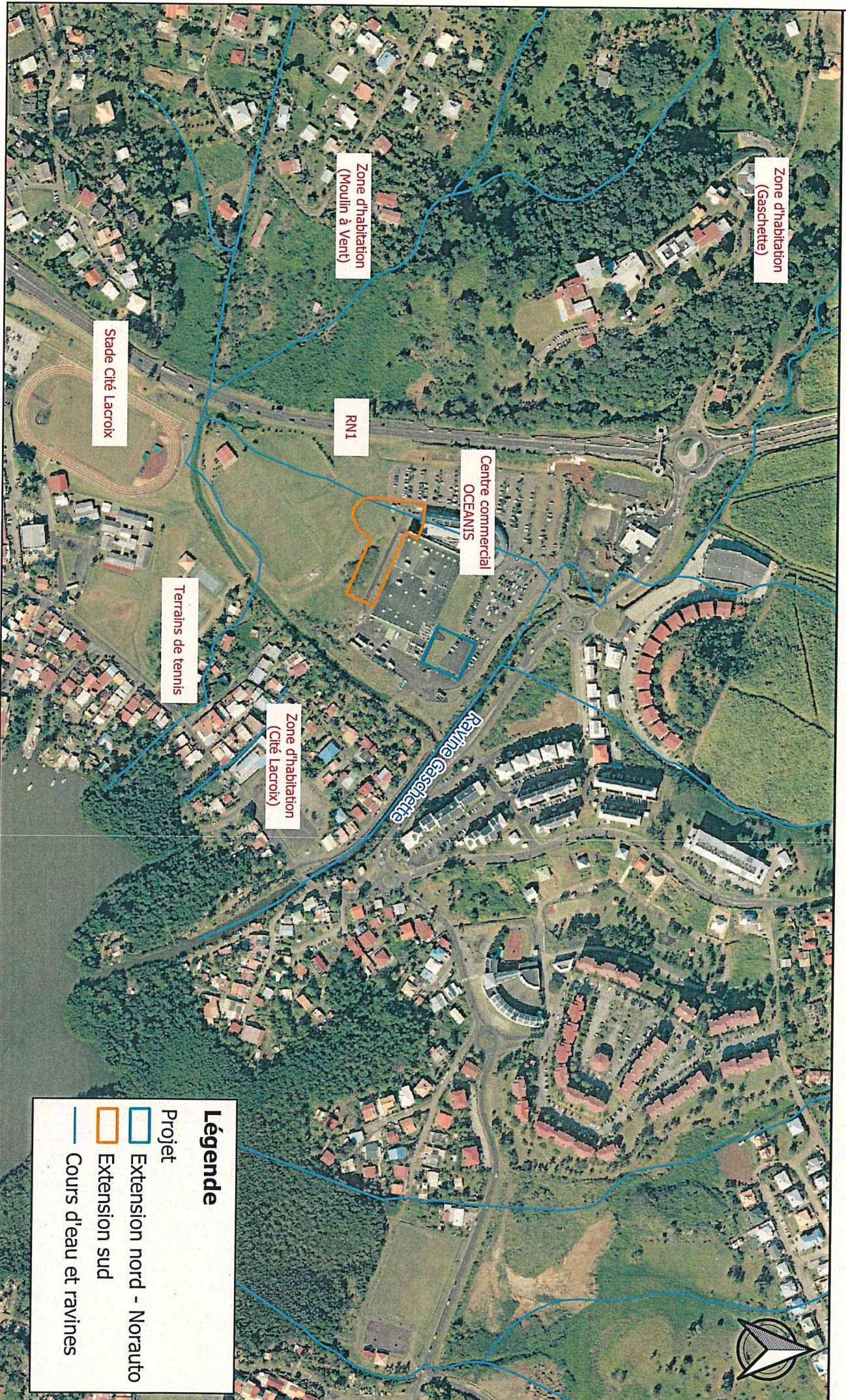
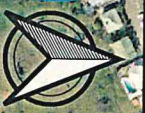
Projet

- Extension nord - Norauto
- Extension sud

0 500 1000 m




Source : IGN Scan 25

Plan des abords du projet au 1:5000

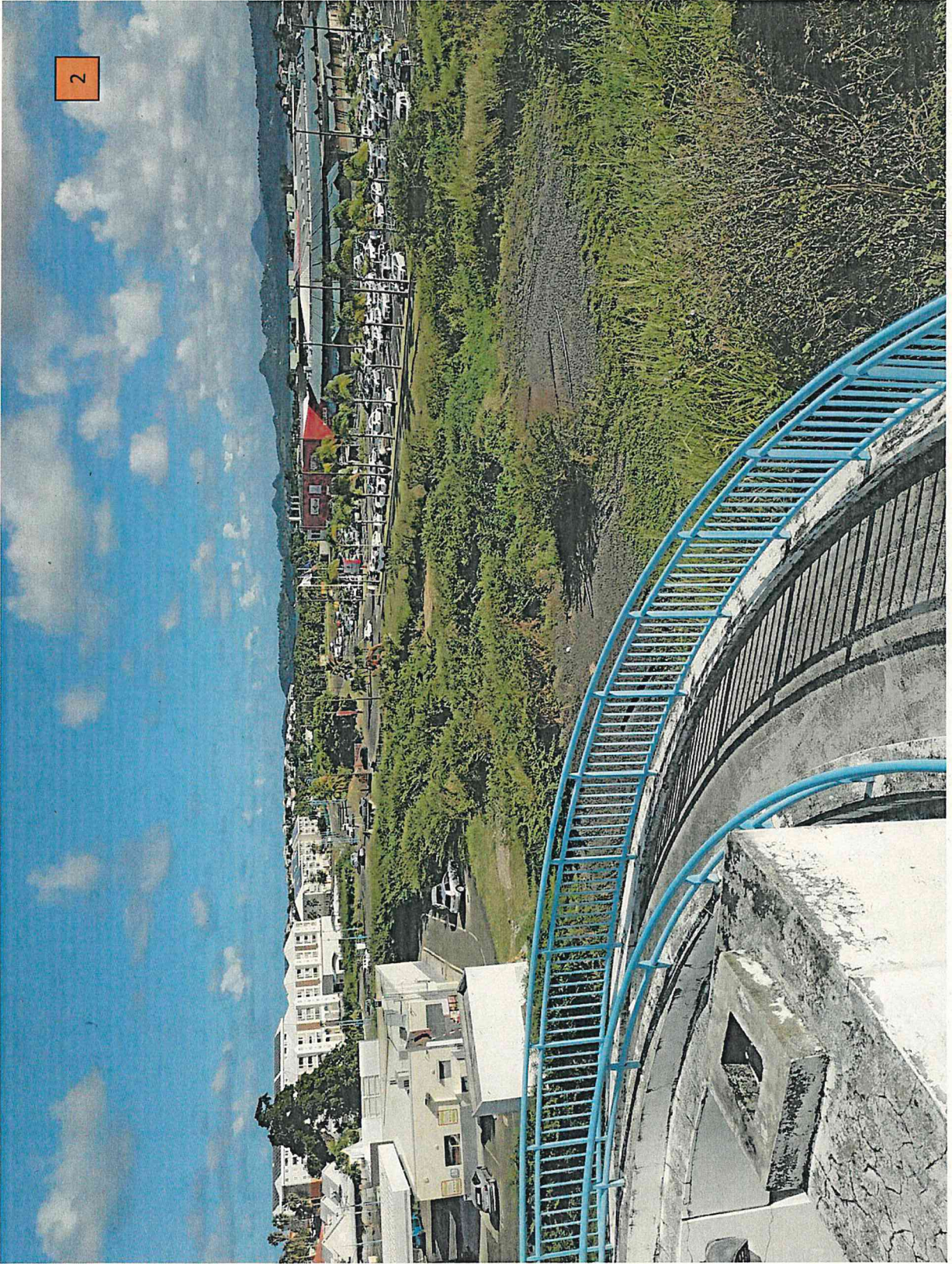


Légende

Projet

-  Extension nord - Norauto
-  Extension sud
-  Cours d'eau et ravines




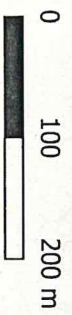




Localisation des photographies de l'environnement proche et lointain



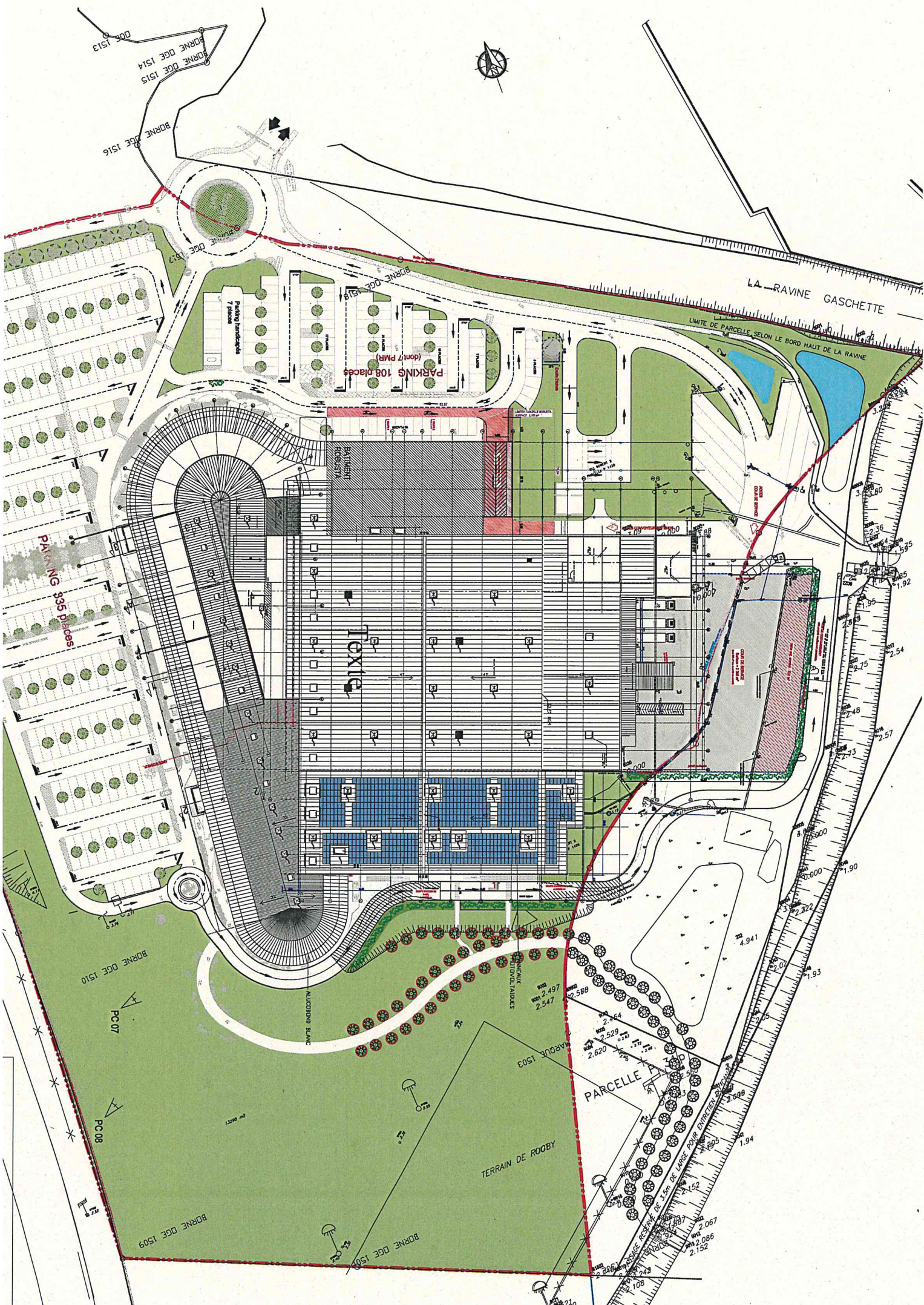
Légende
 Localisation des photographies

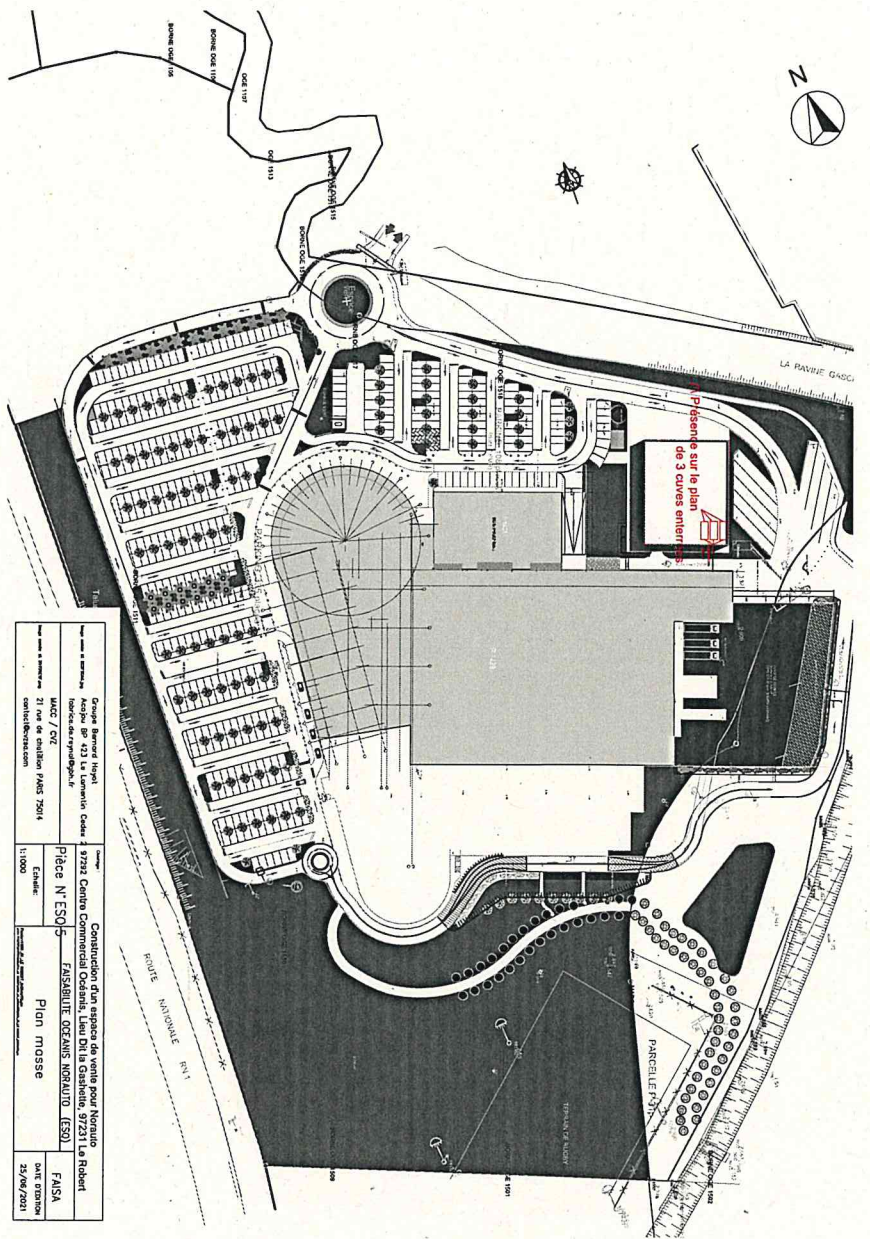


Source : Orthophoto









Grand Bureau Inter 40 rue de la République 423 La Laverrière Cedex 75014 Paris Tél : 01 47 33 11 11 Fax : 01 47 33 11 12 www.grandbureauinter.com	Constructeur d'un espace de vente pour Norman 3792 Centre Commercial Océanis, Lieu D11 la Gaspelle 97231 Le Robert F.A.S.A.
M.C.C. / C.C.T. 21 rue de l'Industrie PARIS 75014 11/1000	Pièce N° ESO F.A.S.A.B.I.T.E. OCEANIS NORMAND (ESO) PLAN MASSE DATE EXÉCUTION 25/06/2011

